

218C0906  
FR0000072894-FS0481

22 mai 2018

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**CAST**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 mai 2018, la société par actions simplifiée CM-CIC Investissement SCR<sup>1</sup> (28 avenue de l'Opéra, 75002 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 mai 2018, le seuil de 25% des droits de vote de la société CAST et détenir 3 125 026 actions CAST représentant 5 531 514 droits de vote, soit 17,58% du capital et 24,34% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société CAST<sup>3</sup>.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 17 778 208 actions représentant 22 726 039 droits de vote.

<sup>3</sup> Cf. notamment communiqué de la société CAST en date du 17 mai 2018.